

ce qui était nécessaire en 1872, ne le soi plus en 1873

Je sais bien que l'on reproche à l'administration des hospices de mal gérer sa fortune, de ne pas tirer de ses biens la plus grande somme de revenus possibles, et que la campagne de résistance que l'on a entreprise il y a deux ans pour forcer l'administration hospitalière à vendre une portion notable de ses propriétés pour augmenter ses revenus, avait servi tout au plus à alléger la caisse municipale d'une partie de la subvention; sans doute au point de vue des intérêts de la caisse municipale; la prétention était louable; mais on était-il de même au point de vue des intérêts de l'administration des hospices sur laquelle on s'efforce de rejeter l'impopularité de la réduction des secours donnés aux classes nécessiteuses.

C'est tout ce qu'on poursuit, on ne l'a pas atteint, et j'ose dire qu'on est impuissant à l'atteindre, car on ne dispose d'aucun moyen légal pour contraindre l'administration des hospices à entrer dans la voie où on a voulu l'engager. On ne saurait compter d'avantage sur les concours de l'autorité supérieure, si l'on s'en rapporte aux termes de la lettre de M. le Préfet en date du 17 janvier dernier, ainsi conçue:

«Quant au moyen de liquider le passé, je ne propose pas à l'administration hospitalière d'allouer ses immeubles pour liquider sa situation. Cette mesure me paraît avoir les plus graves inconvénients; mais elle pourrait employer à sa libération, soit les fonds disponibles, soit le produit de la vente de quelques rentes sur l'Etat.

«Quelques jours auparavant (le 3 janvier), M. le Maire, dans une lettre adressée à M. le Préfet, disait:

«Sans toucher, quant à présent, à la question délicate du meilleur parti à tirer des propriétés territoriales, question qui a besoin d'être mûrie, nous proposerions un moyen simple et bien facile de solder les créances arriérées et de rétablir ainsi le crédit de l'administration des hospices.

Vous le voyez, M. le Préfet du Nord déclare que la mesure proposée par votre commission des finances lui paraît avoir les plus graves inconvénients, et M. le Maire de Roubaix trouve que la question est délicate et a besoin d'être mûrie.

En présence de telles déclarations, voudriez-vous continuer, contre l'administration des hospices, la lutte stérile dans laquelle vous vous êtes inutilement engagés, et dont les classes nécessiteuses sont depuis trop longtemps les victimes? Ne trouveriez-vous pas plus sage de rechercher quelle est la somme nécessaire à l'entretien de nos établissements hospitaliers, quelles sont les ressources dont ils disposent, et quels sont les sacrifices que la caisse municipale doit s'imposer pour élever l'assistance publique de notre ville à la hauteur des besoins de notre population.

Dans la période de cinq années, qui a précédé l'année 1870, l'administration des hospices a dépensé pour l'hôpital et l'hospice, environ 240,000 fr. par an. Si l'on considère que depuis lors, notre population ouvrière n'a pas cessé de s'accroître, et que le prix des choses essentielles à la vie augmente chaque année, on peut, sans exagération, fixer à 250,000 francs le montant des dépenses nécessaires pour l'entretien de l'hospice et de l'hôpital. Ce chiffre semble d'ailleurs avoir été admis par votre commission des finances, ainsi que cela ressort des paroles prononcées par le rapporteur de cette commission, dans notre séance du 17 avril dernier.

La suite au prochain numéro.

Etat-civil de Roubaix.

MARIAGES DU 3 NOVEMBRE 1873. — Alphonse Delvaux, 21 ans, tisserand, et Marie Bouillet, 23 ans, soigneuse. — Charles Vercauteren, 25 ans, mécanicien, et Julienne Maes, 24 ans, dévideuse. — Victorien Dajoda, 23 ans, journalier, et Nathalie Rombaut, 22 ans, ménagère. — Achille Darby, 29 ans, employé d'octroi, et Clémence Riecke, 28 ans, tisserande. — Léopold Delcourt, 38 ans, chaudierrier et Philomène Rama, 28 ans, coiffeuse. — Jules Rousseau, 25 ans, sellier, et Joséphine Delebois, 29 ans, couturière.

Du 4. — Augustin Morel, 21 ans, sans profession, et Eugénie Charles, 19 ans, sans profession. — Jean Dielemans, 23 ans, tisserand, et Clémence Lecomte, 23 ans, bobineuse.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 NOVEMBRE 1873. — Jules Letienne, rue de Tourcoing. — Marie-Palmire Crucke, rue de Lys. — Marie Muehen, rue d'Espagne. — Héloïse Quévren, rue du Pile. — Urbain Nille, rue Saint-Pierre. — Ursule Vanchoorisse, rue de la Bassa-Mazure.

Du 4. — Carlos Chatelet, rue Saint-Eliothère. — Justine Stevens, rue Turgot. — Clémentine Deschepper, rue St-Laurent. — Julien Vasecart, rue de la Lande. — Camille Benzeval, rue St-Laurent.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 NOVEMBRE. — Joséphine Pouilly, 3 ans, rue de Lille. — François Descat, 63 ans, rentier, rue des Arts. — Nys, présenté sans vie, au bas de l'Écluse. — Angèle Demari, 3 ans, rue de la Vigne. — Elise Leman, 3 mois, rue des Fossés. — Edouard Kappelle, 8 mois, rue Stephenson. — Philomène Deluze, 30 ans, dévideuse, à l'hôpital.

Du 4. — Edouard Lamsseut, 20 ans, plombier, rue de l'Épave. — Nyckee, présenté sans vie, rue de Tourcoing. — Benjamin Curru, 66 ans, propriétaire, rue de Lille. — Charles Depince, 1 mois, rue de la Lys.

Etat-civil de Tourcoing.

MARIAGE DU 31 OCTOBRE. — Charles Dessauvage, 33 ans, et Marie Fremaux, 33 ans, rattacheuse.

Du 3. — André Sterckx, journalier, 24 ans, et Victorien Joseph Buisin, ouvrière, tisserande, 23 ans. — Jean-Louis Delmareq, tisserand, 22 ans, et Philomène-Augustine Roguet, couturière, 23 ans.

DÉCLARATION DE NAISSANCE DU 31 OCTOBRE. — Edmond-Cyrille-Antoine Jacques, rue de Lille.

DU 4 NOVEMBRE. — Paul Marty, rue des Bons-Hommes. — Marie Desmet, Touquet des Maches-Femmes.

Du 2. — Alexandre Doutreluigne, à la Croix Rouge. — Marie-Marguerite Vireux, rue de Lille. — Clara Hennau, au Risquons-tout. — Carlos Dessauvage, au Moulin Fagot. — Gustave-Louis Omex, rue du petit St-Roch. — Marie-Thérèse Gaillet, rue St-Eloy. — Jean-Louis-Joseph Carnette, au Clinquet. — Henri Deffienne, à la Malcence. — Marie Fouréz, à la Marlière. — Laure-Elisa Roy, rue du Tilleul.

Du 3. — Antoinette Delberghe, à la Croix Rouge. — Marie Wagner, route de Roubaix. — Stanislas-Joseph Lesaffre, rue du Collège. — Charlemagne-Constantin-Joseph Cattez, au chemin des Piat. — Jules-Antoine-Henri-Joseph Desmetre, rue du Chêne-Houpline.

Du 4. — Jules-Joseph Wittendat, aux Onions. — Charles-Edmond Mayer, rue Verte. — Henri-Louis Waiteau, à la Haute-Voie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 31 OCTOBRE. — Arthur Béghin, 2 mois, rue du Moulin Fagot. — Céline-Sophie Montagne, 28 ans, tailleur, rue Bouchart. — Lepiat, présenté sans vie, rue Bouchart.

Du 1^{er} NOVEMBRE. — Pierre-François Duquesne, 59 ans, journalier, rue Delhay. — Marie-Joseph Hardaan, 75 ans, préposé des douanes, en retraite, rue de Renaix.

Du 2. — Edouard-François Duquesne, 44 ans, tisserand, à la Croix Rouge. — Charles-Joseph Tonnell, 74 ans, bobineur, rue de Mennin. — Martial-Henri Joseph Liégar, 40 ans, contre-maitre, rue de Mennin. — Catherine Kints, 73 ans, tisserande, au pont de Neuville. — Jean-François Labens, 50 ans, mécanicien, rue de Renaix.

Du 3. — Raty, présenté sans vie, rue de Renaix. — Pierre-Joseph Taughe, 73 ans, tisserand, à la Croix Rouge. — Charles-Louis-Joseph Lecleq, 18 ans, rue du Niot. — Henri-Joseph Desrouseaux, 64 ans 10 mois, sans profession, chemin du Vyrolois.

— Camille-Joseph Liagre, 49 ans, épicier, rue Nationale. — Céline-Sophie Flipo, 35 ans, sans profession, rue Verte. — Pierre-Charles-Henri Bacuart, 6 mois, rue de Tournai.

Faits Divers

— L'Exposition de Vienne semble vouée à la malchance jusqu'au bout.

La fin du mois a été froide et constamment pluvieuse. Les recettes ont été nulles ou à peu près. Cette solennité commerciale et industrielle n'aura été en somme qu'une grande déception.

L'Exposition a fermé hier 3 novembre, et, dit le *Danube*, le déficit est de 12 millions de florins.

Le *Moniteur de la Mer* donne aujourd'hui ces nouveaux détails sur la catastrophe de Varangéville.

La saline de Saint-Nicolas, qui est une des plus importantes de France, occupe environ 400 ouvriers. Deux morts seulement ont été signalés jusqu'aujourd'hui; parmi les blessés, deux seraient en grand danger; l'un a eu les jambes fracturées et de fortes contusions, l'autre a été gravement brûlé sur diverses parties du corps. Tous les blessés reçoivent les soins que leur situation exige, soit à l'hôpital, soit dans leur famille.

Les médecins de Saint-Nicolas se sont fait remarquer par leur empressement à soigner les victimes de cet épouvantable accident.

Les pertes dépassent deux millions; un chômage d'au moins quinze jours sera nécessaire.

Un sifflet d'alarme à vapeur, d'une puissance considérable, a été installé récemment en Angleterre, sur les hauteurs du cap Race.

Ce sifflet sera mis en action et sifflera dix secondes durant pendant les tempêtes de neige et les temps de brume, avec intermittence de cinquante secondes.

Dans les temps calmes, on calcule qu'il pourra être entendu par les marins à bord à une distance de 20 milles anglais, avec vent favorable à 30 milles, avec vent contraire au minimum à 7 milles. Cette innovation sera d'une grande utilité pour les marins qui naviguent dans des mers dangereuses, où tant de bâtiments se sont perdus.

Dans la nuit de jeudi à vendredi des pêcheurs, des côtes du Pas-de-Calais, aperçurent un falot immobile au milieu des flots. Ils prévinrent immédiatement le garde-côte qui se mit en mer avec deux douaniers et la reconnaissance de la barque.

Après avoir ramé vingt minutes, ils s'approchèrent de la frêle embarcation portant à la poupe le nom de *Neptune*. Ils l'abordèrent immédiatement, après avoir été en vain l'équipage.

Un spectacle épouvantable s'offrit alors à leurs yeux. dit le *Message du Nord*. Trois matelots gisaient sur la barque; l'un d'eux avait la tête complètement séparée du tronc; les deux autres avaient reçu des coups de couteau dans la poitrine et dans le bas-ventre.

La barque ne contenait plus rien, ni gréement, ni filets, ni boussole, rien que ce falot qui brûlait toujours.

Les cadavres et la chaloupe ont été ramenés à terre. On ignore le pays des victimes ainsi que leurs noms.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Versailles, le 4 novembre soir:

Tous les groupes de la droite sont maintenant d'accord sur la proposition tendant à proroger pour dix ans les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

L'urgence sera demandée pour cette proposition et appuyée par le cabinet.

On assure que les divers groupes de la gauche réclameront le renvoi de cette proposition à une commission qui sera chargée d'étudier et de préparer les réformes constitutionnelles.

Le bruit court que M. Léon Say, président du centre gauche, serait porté par les fractions de la gauche, comme candidat à la présidence de l'Assemblée.

On pense que le cabinet, en se présentant devant la Chambre tel qu'il est actuellement constitué, se déclarera, si des interpellations lui sont adressées, prêt à y répondre et prêt

aussi à céder la place à un cabinet formé d'après la majorité qui se sera produite.

Relativement aux élections partielles, si la majorité se dessine dans le sens du cabinet, il serait possible que le gouvernement présentât à la Chambre un projet de loi réglementant le mode de ces élections partielles.

Le calme le plus complet continué de régner dans le pays.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'estampille avait été refusée à l'*Almanach du Bon Patriote*, parce qu'il serait oraté d'un portrait de M. Thiers. Ce fait est inexact. L'estampille a été refusée à cet almanach à cause de plusieurs articles qu'il contenait, notamment d'un article sur la Commune où la démolition de la colonne Vendôme est représentée comme ayant été inspirée à son auteur uniquement par un sentiment aristocratique.

Quelques journaux ont annoncé que le ministre de l'intérieur faisait détruire toutes les dépêches impliquant sa complicité dans l'intrigue monarchique. Cette nouvelle est formellement démentie.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 5 novembre.

Le centre gauche s'est réuni hier soir, à Paris, sous la présidence de M. Léon Say; environ 70 membres étaient présents.

La discussion, qui a été des plus animée, a porté sur la procédure à suivre aujourd'hui à la Chambre en présence des graves questions qui vont être soulevées. La réunion a confié à son bureau de plénipouvoirs pour prendre toute les décisions que les circonstances rendront nécessaires.

Il résulterait d'une communication faite à la réunion que les groupes de la droite se proposeraient de faire décider aujourd'hui même la question de la prorogation des pouvoirs.

On assure même qu'ils demanderaient pour le maréchal Mac-Mahon des pouvoirs dictatoriaux.

Ce cabinet régierait.

On parlait aussi du dépôt de plusieurs projets de loi importants, entrés dans la presse et les conseils électifs des départements.

D'après le *Journal des Débats* la droite paraît décidée à demander que la commission de trente membres chargée de procéder à l'examen des lois constitutionnelles soit nommée au scrutin de liste.

Les députés de la réunion de l'appel au peuple se réunissent de nouveau ce matin, pour délibérer sur la question de la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

Le bruit courait hier soir qu'il y avait eu une démission.

Paris, mercredi 5 novembre, 1 heure 20, soir.

Il paraît certain que le Message sera lu aujourd'hui.

Le vote d'urgence sur la proposition Changarnier permettra aux partis de se compléter dès aujourd'hui.

Les bureaux nommeront demain la commission chargée de l'examen du projet Changarnier. La discussion aura lieu samedi ou dimanche.

Une commission de trente membres sera nommée ensuite pour l'examen des lois constitutionnelles.

Bayonne, 4 novembre. — Le général Moroneo a fait sentir de Pampelune huit bataillons pour occuper les gûes et les défilés, afin d'empêcher deux expéditions des carlistes dirigées sur la Castille et l'Aragon. Deux compagnies de carlistes sont sorties d'Estella et de Guipuzcoa pour renforcer Lizarraga.

Madrid, 4 novembre. — La Gazette publie un décret qui met à la charge de l'Etat les frais des funérailles de M. Rios Rosas. Le décret ordonne que ces funérailles auront lieu avec les honneurs attribués au président du Congrès en exercice. La Gazette publie aussi une loi et des règlements concernant la notation.

Des avis de Cuba et de Porto-Rico portent que l'ordre a été trouble à Jerez Caballe; par les volontaires, mais qu'il est complètement rétabli. Les volontaires ont été désarmés. On assure que le gouvernement est résolu à appeler au service tous les jeunes gens valides de la réserve âgés de vingt ans. On calcule que ces jeunes gens formeront un total de 130,000 hommes, y compris les 80,000 déjà appelés. M. Sagasta est malade et garde le lit.

Londres, 4 novembre. — Le conseil de l'amirauté a ordonné la mise en vente du *Murillo* pour dédommager le propriétaire du *Northfleet* et les propriétaires de la cargaison.

Rome, 4 novembre. — Le ministre d'Angleterre et d'autres membres du corps diplomatique assistaient à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du comte Cavour.

Le *Fanfulla* assure que le Pape a écrit une lettre au nouveau roi de Saxe.

Rome, 4 novembre soir. — Le roi a ordonné la cour de prendre le deuil pendant 20 jours à l'occasion de la mort du roi de Saxe. Le deuil sera de 180 jours pour les maisons de la dynastie de Gênes, des princes de Piémont et du duc de Gênes.

La vente aux enchères des biens ecclésiastiques de la province de Rome a commencé aujourd'hui à Viterbe.

Les résultats sont très satisfaisants. La Gazette officielle publie un décret royal ratifiant la convention conclue entre l'Italie et le Danemark pour l'extraction et l'impatriation des malfaiteurs et d'autres décrets expropriant quatre couvents pour cause d'utilité publique et leur allouant une rente en compensation.

Berlin, 4 novembre. — Sur 198 députés dont l'élection est connue jusqu'à ce jour, on compte 68 nationaux libéraux, 22 libéraux ou vieux-libéraux, 34 progressistes, 30 cléricaux, 8 conservateurs, 7 nouveaux conservateurs, 14 conservateurs libres, 2 danois, 8 polonais et 4 novobrienne-partisane.

Berlin, 4 novembre. — Une ordonnance royale, en date de ce jour, convoque le parlement prussien pour le 1 novembre.

La session de l'empereur est en voie d'amélioration.

COMMERCE

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Havre, 5 novembre (Dépêche de MM. Kablé, Baswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbounnets.)

Ventes 1,000 h. Marché calme, assez bonne demande, disponible et livrable sans changement.

Liverpool, 5 novembre. (Dépêche de MM. Kablé, Baswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbounnets.)

Ventes 10,000 h. Marché plus ferme.

New-York, 3 novembre. (Dépêche de MM. Kablé, Baswillwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbounnets.)

Colon 14 5/8. — Recettes 74,000 b. Liverpool, 4 novembre.

Ventes 8,000 h., dont 7,000 h. pour la filature, prix irréguliers. Amérique 8 5/8 9. Pernan 8 7/8. Oomra 6 1/16, good fair 6 3/8. Bengale 3 3/4. good fair 4 3/8. Livrable en baisse de 1/8 d.

Importations 23,000 h., dont 8,000 h. des Amériques et 6,000 h. Surate. Recettes de deux jours 8,000 h. New-York plus cher, rapproché 5/6, éloigné 3/16.

New-York, 3 novembre. Middling 14 5/8. Or 107 1/4. Change sur France 4 87 1/2. Low-middling à New-Orléans 107 fr. — à Savannah 103 fr. — Recettes trois jours 14,000 b. Expéditions: 8,000 b. Stock 286,000 b.

Avis divers.

ANVERS, 4 novembre. — Latnes: Sans affaires aujourd'hui sur notre place. La quatrième série des enchères trimestrielles s'ouvre cette après-midi. Voici l'ordre de vente des deux prochaines séances:

Jeu de 11 novembre, à 4 h. de relevée.

(Par les courtiers H. MELGES et J. J. MELGES.) D'ordre de MM. E. Osterteth et Co: 1160 b. laine de B.-Ayres; 491 b. Montevideo; 54 b. Magdalena et Entre-Rio; 466 b. Cap; 12 b. laine lavée; 1 h. morceau de peaux de moutons. D'ordre de MM. D. Mauroy et Co: 50 b. laine de B.-Ayres; 87 b. Montevideo et 106 b. laine lavée.

Vendredi 7 novembre, à 4 heures de relevée.

(Par les courtiers H. MELGES et J. J. MELGES.) D'ordre de MM. Bung et Co: 967 b. laine de B.-Ayres; 147 b. Montevideo et 13 b. laine lavée.

D'ordre de M. E. Kuecher: 19 b. laine de Montevideo; 791 b. B.-Ayres et 705 ballots laine lavée.

HAVRE, 4 novembre. — Colons: Les spéculatifs avis qui nous viennent du dehors réagissent sur notre marché. La demande a été insignifiante aujourd'hui, et les cours sont irréguliers et lourds. Il faut voir le très ordinaire Louisiane à environ 112 fr. 50, le [Georgie de 106 à 107 fr., les Oomra moyens à 75 fr. A livrer, on a traité un lot de Louisiane strict middling à good middling, sur échantillon, à 123 fr., les désignations courantes sont faibles et nominales.

A terme, on est vendeurs de novembre à 109 fr., de décembre à 105 fr., de janvier à mars 102 fr. 50, mais il ne se traite rien.

Les ventes notées à quatre heures vont à 258 h.

Laines — Toujours en très-bonne demande, à prix extrêmement ferme. On a encore noté aujourd'hui 39 h. Buenos-Ayres, à 220 fr., à prix secret; 94 b. Montevideo, dit à 225 fr., et 36 b. Russie, Montevideo, dit à 225 fr.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction de M. C. RENARD.

Jeu de 6 novembre. Immeuse succès. — Spectacle redemandé. 2^e représentation de:

La *Timbale d'Argent*, opéra-bouffe en 3 actes par MM. Jaine et J. Noria, musique de M. L. Vasseur.

M^{lle} J. Favre remplira le rôle de Molda; M^{lle} M. Dalby, celui de Muller; M. Bellucci, celui du juge Raab; M. Hyacinthe, celui de Pruth.

Distribution: Raab, juge du cercle de Gragalcaudessedit, MM. Bellucci; Pruth; Geolier de la prison et chef de la société chorale, Hyacinthe; Barnabé, juge de paix de Felkirsch, Lemaistre; Wilhem, cabaretier, Faye; Walter, Lévy; Jérôme, Valette; Fritz, Maxime; Petit Pierre, Auguste; Molda, nichée de Raab, M^{lle} J. Favre; Muller, M. Dalby; Fichtel, neveu de Pruth; Agath, Maria, Laurence; Pola, Clémence; M^{lle} Barnabé, Châteauriand.

L'orchestre sous la direction de M. Désiré. Le piano sera tenu par M. Beaudoin.

La soirée sera importante, cet ouvrage sera joué seul.

BREULEUR AUTOGÈNE

BREVETÉ S. G. D. G.

BONNAVE-DELANNOY

Rue Nain, 3, ROUBAIX

Lampes au Gaz liquide, brûlant sans verres ni moches, seul éclairage capable de rivaliser avec le gaz, donnant le pouvoir éclairant du bec papillon, plus économique que le gaz. Cette lampe est portable, ne nécessite aucune installation. Employée avec succès dans les premières usines de Lyon.

Nous appelons particulièrement l'attention des chefs d'atelier sur notre lampe n^o 1, dite d'atelier. Cette lampe réunit tous les avantages recherchés depuis si longtemps: la solidité et le bon marché; ne nécessite les lampes à pétrole, schiste ou huile, le liquide contenu dans le récipient pouvait éclairer deux semaines sans qu'il soit besoin de le regarnir. La disposition particulière de ce modèle étend le pouvoir éclairant, le récipient étant disposé de manière à former réflecteur. 5077

Les propriétés spéciales

Dont jouit l'Eau de Léchelle, l'emploi fréquent qu'en font les premiers médecins fonde sa supériorité sur tous les remèdes en usage pour régénérer et distribuer le sang, guérir les graves maladies, de poitrines d'estomac, et autres organes, pertes, hémorrhagies, langueurs, débilités. Dépôts partout, à Paris, LÉCHELLE, 12, rue des Petites-Ecuries. (Expéditions.) 5120

SANTÉ A TOUS décline sans la délicieuse ditte de Du Barry de Londres. dite: REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tumeurs du sein, leucorrhée, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Ploukw, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc. L'heureux guérison de S. S. le Pape. — Rome, 21 juillet. — La santé du Saint-Père est excellent; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait prescrire exclusivement usage de l'excellent *Revalésçière de Du Barry*, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants.

(Gazette du Midi, Marseille.) Cure n^o 78,364.

M. et M^{lle} Léger, de Maladieu de foie, diarrhée, tumeur et vomissements. Cure n^o 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Epuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la *Revalésçière* l'a réjuni. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages, assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Délicieuses de Révalésçière*, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. La *Revalésçière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 centimes; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. (franco) — Dépôt chez MM. COLLIN pharmacien, et MORELLE BOURGOIS, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 h.

Eau, pommade des frères Mahon.

Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris etc. « Ils ont obtenu mille guérisons par eux, terme moyen » (rapport de l'Académie de Médecine à M. le Ministre de l'Intérieur.) Guérison des maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, pellicules, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Consultation par correspondance à Paris, rue de Rivoli, 30. Eau, 2 fr. Pommade 3 fr. Dépôt à Roubaix, à la Pharmacie Coille, Grande Place. 3437

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS, facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garantis. DENTS et DENTIERS, système américain SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE 66, rue d'Angleterre, LILLE

COMPOSITEURS

On demande des compositeurs à l'imprimerie de ce Journal.

Nouvelle Encre

de J. Gardat à Dijon, qui en écrivant, n'éprouve pas les plumes, n'apportant pas de nouvelle Encre violette, mais qui, au contraire, est plus facile à écrire que l'ancienne.

dépôt à la Librairie Alfred Redon.